

# L'ABEILLE

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN

EDITION HEBDOMADAIRE

SAMEDI MATIN

EDITION HEBDOMADAIRE

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

SECTION DROITE DU BUREAU

EDITION HEBDOMADAIRE

No 400 — 401 — 402

## Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

CONCOURS DE 1901.

L'Athènée

propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

"Victor Hugo, auteur dramatique."

Les manuscrits sont reçus jusqu'au 1er mars 1902 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de cinquante dollars en espèces.

L'Athènée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier soufflé réglé, avec une marge, et seulement sur le recto, et les lignes. Il ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera renvoyé sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvrira seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, si le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athènée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On récompensera pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lus devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui sera connu par sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire peut-être:

B. L. Morris,

P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Joseph Cavalier

D. 14 dec - 13 17 22

Succession de H. E. J. Davis

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de H. E. J. Davis

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de Ann Roberts

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de Auguste François

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de Mme Eugenie Dreier

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de Elizabeth Schwalb, veuve de J. G. Heimlich

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No 66460. - Décès de John E. Davis, présenté par son procureur, la Courtaudon & d'obéron, à la date de la succession de fin Auguste François. Le testamenter, avait été fait par son avocat, John E. Davis, administrateur de cette succession, ne fut pas approuvé et fut jugé de toute distribution conformément à la volonté de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

13 dec - 13 17 22

Succession de John Eberhardt

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE DE ORLEANS - No